

ENTENTE

Intervenue entre d'une part

LE CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST
(l'Employeur)

Et d'autre part

**APTS – ALLIANCE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE DE LA
SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX**
(le Syndicat)

OBJET : Addendum - Lettre d'entente 2021-017

CONSIDÉRANT l'entente 2021-017 concernant la titularisation des éducateurs du CISSS de la Montérégie-Est.;

CONSIDÉRANT l'intention de l'Employeur d'ajouter la coordination Boucherville dans les services de la direction adjointe de la réadaptation jeunesse;

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante de la présente entente.
2. Les parties ajoutent au paragraphe 2, la coordination de Boucherville à la composition des équipes volantes.
3. La présente fait partie intégrante de l'entente 2021-017.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé électroniquement, le 30 septembre 2024.

POUR L'EMPLOYEUR

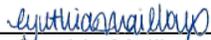


Nadine Gallant
Directrice adjointe, Réadaptation jeunesse
Direction du programme jeunesse et des activités
de santé publique

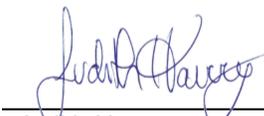
POUR LE SYNDICAT



Laurence Laperrière-Galien
Conseillère syndicale
APTS



Cynthia Mailloux
Chef de service de la dotation interne
Direction des ressources humaines



Judith Harvey
Exécutif local
APTS



Mélanie Tremblay
Conseillère cadre en relations de travail
Direction des ressources humaines